BAROMÈTRE 2023

du Travail à temps partagé

À propos du Portail du temps partagé :

Le Portail du temps partagé est le média référent de toutes les formes et structures de Travail à temps partagé, en France. Il vise à informer et à permettre aux entreprises d'accéder aux compétences de professionnels opérationnels nécessaires à leur gestion, production et développement. Nous, partenaires et ambassadeurs du Portail avons la conviction que le Travail à temps partagé est une alternative d'avenir pour l'emploi comme pour les organisations, en associant flexibilité et maitrise des coûts.

LE PORTAIL
DU TEMPS
PARTAGÉ

Baromètre 2023
du Travail à temps partagé

Le Portail du temps partagé et l'ensemble de ses partenaires ont le plaisir de vous présenter la 8ème édition du Baromètre annuel du temps partagé.

Le questionnaire a été transmis fin 2022 à l'ensemble des professionnels du temps partagé.

De nombreuses PME bénéficient des compétences de professionnels expérimentés autrefois réservées aux grands groupes.
La période du Covid et sa sortie de crise, ainsi que le développement du télétravail n'ont pas modifié les tendances des années précédentes.

- Les entreprises adhèrent pleinement à ce mode de travail pour la flexibilité (26 %) et l'expertise plus pointue (26 %) de ces professionnels à temps partagé
- Le Travail à temps partagé couvre l'ensemble du territoire national et des secteurs d'activité
- La majorité sont des professionnels aguerris (86 % ont 40 ans et +) et voient leur pratique du temps partagé se stabiliser (24% l'exercent depuis plus de 5 ans)
- 97 % des répondants souhaitent rester à temps partagé afin de profiter de la diversité des missions (32 %) et d'être autonome (25%).

Bonne lecture
et à l'année prochaine !

Avril 2023

Baromètre 2023

QUI SONT LES PROFESSIONNELS À TEMPS PARTAGÉ ?

Statut

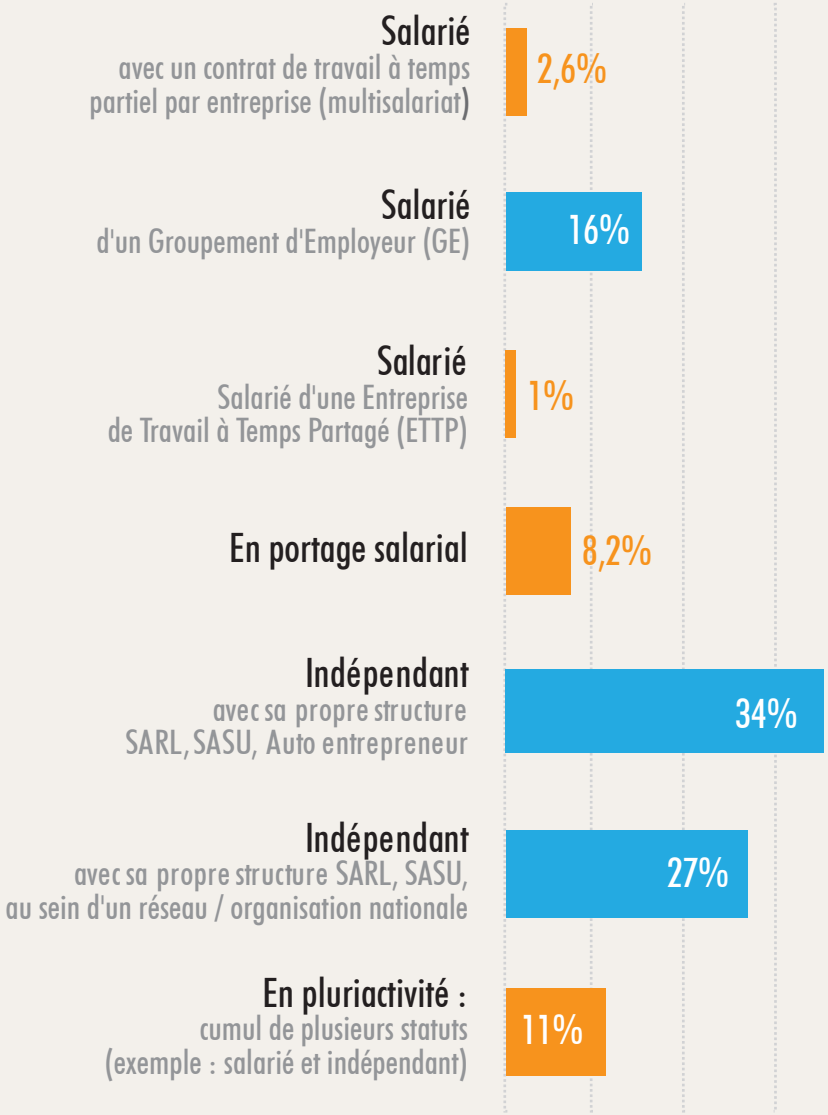

Avril 2023

PARTENAIRES OR

DCPilot
Votre Direction Commerciale en temps partagé

finaxim
L'expertise partagée

ESSENTIEL GESTION

PARTENAIRES ARGENT

PARIS BREST Conseil
Passerelle de votre Communication

Gemploi

PARTENAIRES TECHNIQUES

TALENTS PARTAGÉS

KHEOPS ASSURANCES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

FNATTP

DAF
DAF à Temps partagé
DFCG.

GE #COLLECTIFGE
COLLECTIF des GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS de France

CLUB DES AMBASSADEURS DU TRAVAIL À TEMPS PARTAGÉ

QUI SONT LES PROFESSIONNELS À TEMPS PARTAGÉ ?

59% de femme

41% d'homme

Tranche d'âge ?

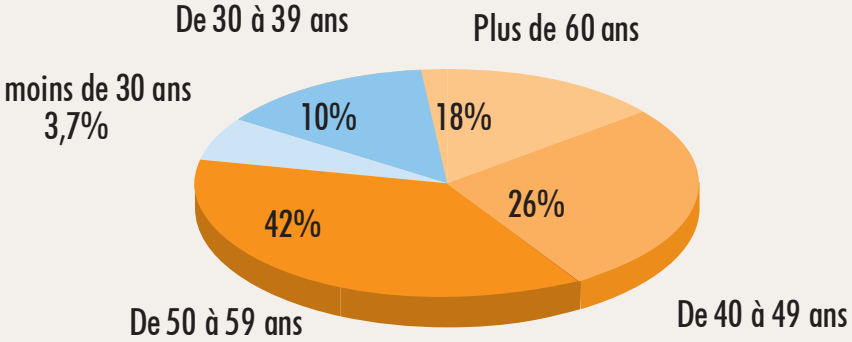

Principal lieu d'intervention

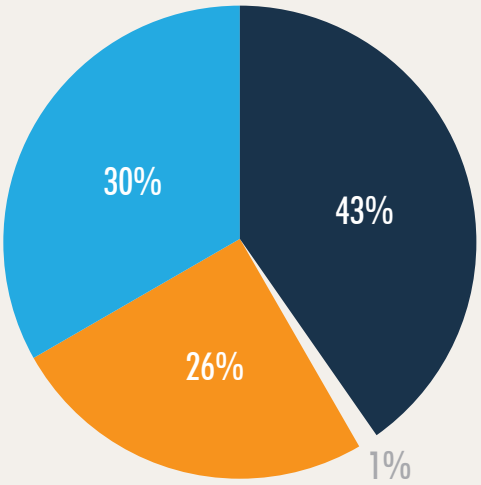

- Ile de France
- En régions en grande agglomération (Lyon, Marseille, Lille, Nice, Toulouse, Bordeaux ...)
- En régions hors grande agglomération
- A l'étranger

Baromètre 2023

DOMAINE D'ACTIVITÉ

23%
Ressources humaines

21%
Finance et gestion

15%
Commercial, Marketing

8,8%
Industrie

8,3%
Administratif :
office manager, assistanat …

7,2%
Communication

5,5%
Qualité, sécurité,
environnement,
développement durable

3,3%
Export

2,2%
Informatique
et système d'informations

1,1%
Direction et Gouvernance

0,6%
Santé

3,9%
Autres
...

TEMPS D'INTERVENTION CUMULÉ EN ENTREPRISE

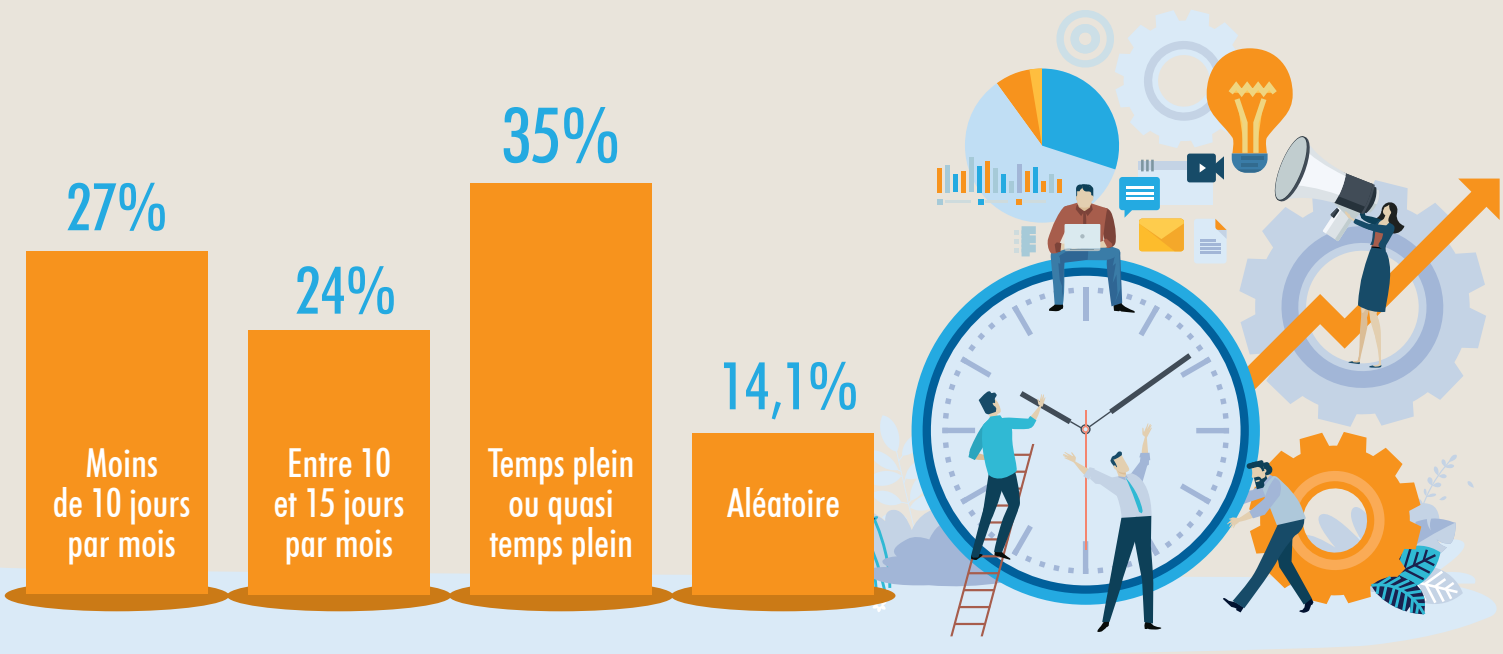

Baromètre 2023

ANCIENNETÉ D'ACTIVITÉ EN TEMPS PARTAGÉ

79%
sont des cadres

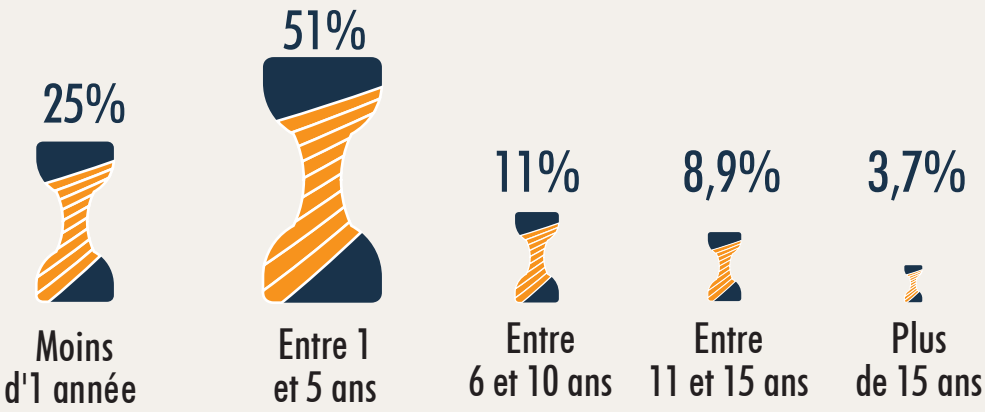

POURQUOI AVEZ-VOUS OPTÉ POUR LE TEMPS PARTAGÉ ?

97%
souhaitent rester à temps partagé

56%
Pour une nouvelle façon de travailler

22%
Pour une opportunité du moment

16%
Pour un retour à l'emploi

Autres 6,2%
Autonomie, nouveau besoin, être propriétaire de son emploi, garder contact avec la vie active, un meilleur équilibre vie pro/privée

Avril 2023

LES AVANTAGES POUR LE PROFESSIONNEL...

32%
Diversité des missions

25%
Autonomie

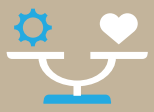

22%
Equilibre vie professionnelle vie personnelle

10,2%
Revenus récurrents

8,9%
Mutualisation des risques sur plusieurs entreprises

2,3%
Autres

ET POUR LES ENTREPRISES

26%
Une solution flexible

26%
Une expertise plus pointue sur certaines compétences

20%
Une meilleure maitrise des coûts

13%
Une délégation du pilotage de certains projets

12%
Une implication dans la durée

1,5%
Autres

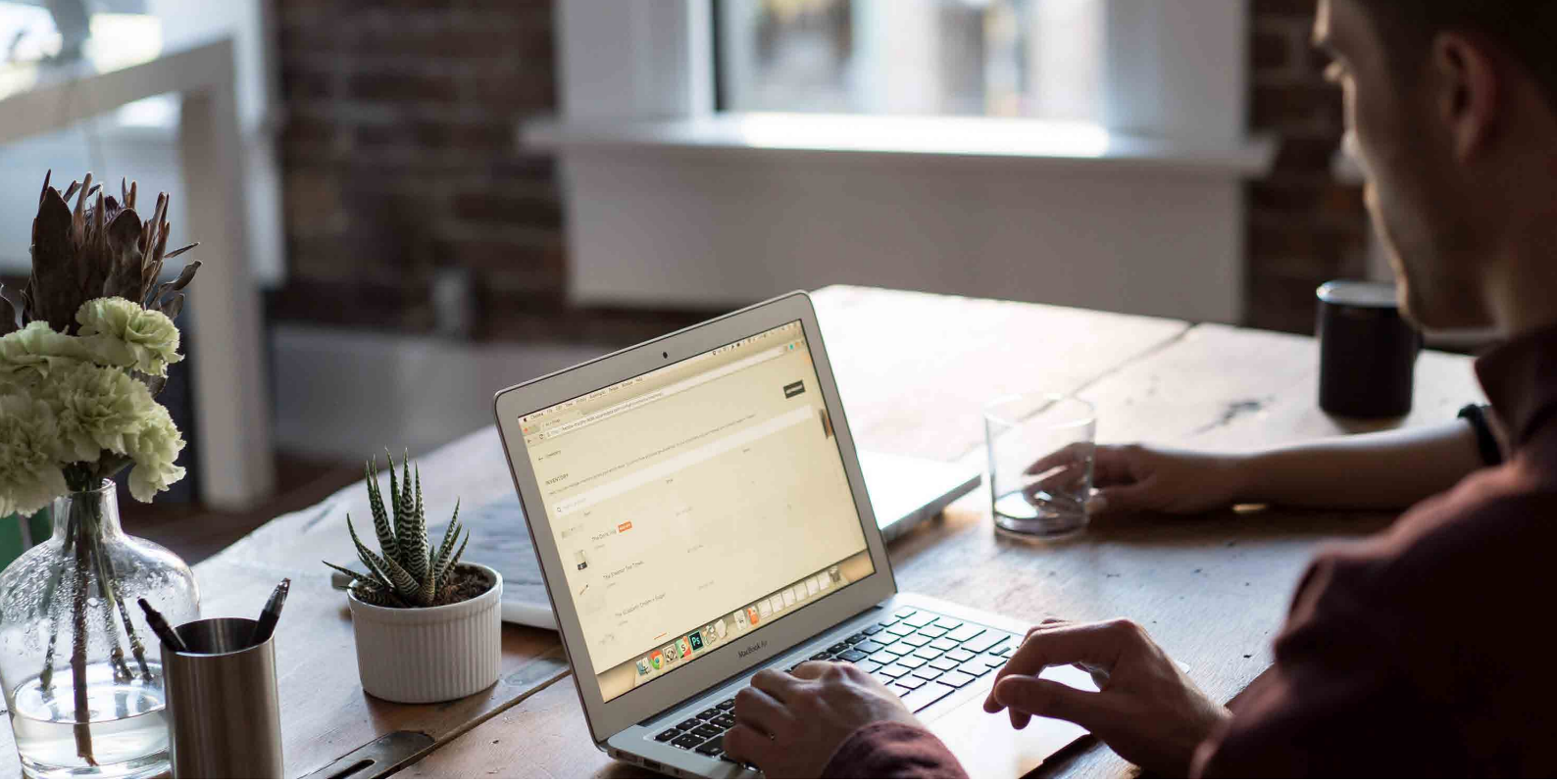

LE PORTAIL
DU TEMPS
PARTAGÉ

À l'année prochaine pour la 9ème édition !

contact@le-portail-du-temps-partage.fr
www.le-portail-du-temps-partage.fr

Crédit photo : Bench Accounting.